

FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024



Ecole Municipale de Musique « Guy Deplus »
 Rue du 8 mai 45, 59690 Vieux-Condé
 ☎ : 03 27 40 71 71
 ✉ ecoledemusique@ville-vieux-conde.fr

Réservé à l'administration

Date de réception :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile : 📞 Portable (si élève majeur) :

@ Courriel **EN MAJUSCULE** (si élève majeur) :

Pour les élèves d'âge scolaire :

Établissement scolaire 2023/2024 : Niveau scolaire :

Pour les élèves adultes :

Profession :

Personne à prévenir en cas d'urgence **NOM** : ☎ :

ÉLÈVE MINEUR(E) : indiquer les coordonnées du (des) responsable(s) légal(aux)

	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Nom / Prénom		
Adresse		
📞 Portable		
☎ Professionnel		
Profession		
@ EN MAJUSCULE		

Inscription en classe de :

Jardin Musical Eveil Musical Formation Musicale : cycle Niveau

Classe Instrumentale : Niveau : Cycle Niveau

Pratique collective OBLIGATOIRE :

DÉCHARGE ET RESPONSABILITÉ

	Autorisé	Non autorisé
Droit à l'image (captation photos / vidéos) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant à venir seul en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfant à repartir seul du cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir accompagner votre enfant jusqu'à la porte de la classe et de vous assurer de la présence du professeur.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

PIÈCES À FOURNIR

- Un justificatif de domiciliation à votre nom
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Une attestation d'assurance pour l'instrument emprunté

FRAIS DE SCOLARITÉ

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du fait que l'inscription à l'Ecole Municipale de Musique « Guy Deplus » est soumise à des frais de dossier ainsi qu'à des droits de scolarité, ceux-ci sont annuels et dus dans leur intégralité avant le 30 novembre 2023.

Le : Signature du (des) représentant(s) légal(aux)

P.J. : Livret d'informations pratiques

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la secrétaire de l'établissement. Elles sont destinées à assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves, à établir des statistiques. Les données seront conservées le temps de la scolarisation de l'élève. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel accompagné d'un justificatif d'identité à coledemusique@ville-vieux-conde.fr. Vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

En communiquant l'adresse mail, l'élève et sa famille autorisent l'Ecole Municipale de Musique à leur envoyer des informations. L'EMM quant à elle s'engage à ne pas diffuser ces informations.